

Je suis content d'apprendre qu'il a élevé M. McCarthy aux fonctions de conseiller privé. J'espérais qu'il pût donner suite à la proposition que j'avais formulée en toute sincérité, celle d'élever le nouveau ministre, dont les fonctions seront les plus importantes de notre service diplomatique, au rang d'ambassadeur, attendu qu'il monterait ainsi d'un échelon au moins en importance à Washington. Le premier ministre en a jugé autrement, et je ne dirai rien de plus sur le sujet.

Attendu qu'il vient d'annoncer l'élévation de M. McCarthy au rang de conseiller privé, je me demande si le Gouvernement a songé, comme on m'en a fait à tout événement la suggestion, à conférer le même honneur à notre haut commissaire en Australie, par exemple. A l'honneur qui se rattache à cette dignité s'ajoutent, me dit-on, certains droits d'accès auprès du premier ministre et des membres du cabinet. Je me contente de signaler la chose parce que c'est la coutume, semble-t-il, de nommer au conseil privé nos hauts commissaires et au moins quelques-uns de nos ministres à l'étranger. L'ancien premier ministre avait conféré cet honneur à M. Howard Ferguson, ainsi qu'à M. Herridge, et je songe à mon ami C. J. Burchell, haut commissaire en Australie. Ne pourrait-il pas devenir conseiller privé? Je n'insisterai pas davantage sur cette proposition.

J'approuve les paroles du premier ministre sur le compte de M. Hume Wrong. J'ai eu le plaisir de connaître M. Wrong à Washington; j'ai pu me rendre compte de sa compétence comme haut fonctionnaire par les bons offices qu'il m'a rendus comme simple citoyen et je puis en dire autant de M. Mahoney. M. Wrong connaît parfaitement les milieux officiels de Washington et il fait œuvre très utile à la légation canadienne. Je suis heureux de ce témoignage d'estime qui lui est rendu. A mon sens, le Canada n'aurait pas dû tant tarder à reconnaître la valeur d'un homme qui l'a si bien servi. Si je ne me trompe, il a été envoyé là-bas par sir Robert Borden à une époque où nous n'avions aucun représentant officiel à Washington; pendant la dernière guerre il a rendu d'utiles services au Canada et je suis certain qu'il a toujours continué de le faire.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je suis heureux que mon honorable ami ait de nouveau soulevé la question de l'établissement d'une ambassade à Washington. Il me plaît beaucoup de constater que nous sommes à peu près du même avis sur ce point. Le malheur, c'est que mes actes seront interprétés de diverses manières; dans certains cas on peut me prêter des motifs tout à fait contraires à ceux qui m'inspirent en réalité. J'ai dû maintes fois me demander ce que l'on pense-

rait, au Canada comme outre-mer, si nous décidions d'ouvrir aujourd'hui une ambassade à Washington.

L'hon. M. HANSON: Je me contenterai de dire que j'approuverais une telle initiative.

Le très hon. MACKENZIE KING: Puisque mon honorable ami est du même avis que moi, je vais poursuivre cette affaire.

L'hon. M. HANSON: Le premier ministre pourra constater ce que le public en pense.

Le très hon. MACKENZIE KING: Ce que j'ai pris bien soin d'éviter, surtout en ce temps de guerre, c'est de soulever des questions susceptibles de porter le public à discuter les motifs de pareille initiative. Bien que je n'aie jamais relevé les propos des gens qui insinuent que, me proclamant Canadien avant tout, je ne puis être aussi résolument membre de l'empire britannique, j'ai évité soigneusement toute démarche susceptible de prêter à des malentendus ou à des équivoques. Je me suis simplement demandé ce qu'on penserait, en certains milieux chez nous, du projet de créer aujourd'hui une ambassade à Washington. Pour ma part, je crois que nous aurions d'excellentes raisons d'ouvrir une ambassade à Washington. Je crois à l'égalité du statut de toutes les nations autonomes de l'empire britannique. Et ce n'est pas un sentiment d'infériorité qui nous a portés à maintenir à Washington une légation au lieu d'une ambassade, mais plutôt le désir de garder le sens des proportions durant la période de début de notre service diplomatique. Je vais continuer d'étudier la question, mais il nous faudra réfléchir sérieusement quand il s'agira de fixer le jour où il conviendra de prendre la mesure en question.

J'aborde maintenant la question de créer des conseillers privés. Comme l'honorable député, j'aimerais à voir un certain nombre de nos amis acquérir le rang de conseiller privé. Il me semble toutefois que c'est là une fonction qui devrait être réservée autant que possible aux hommes qui ont eu une expérience réelle et considérable dans l'administration du pays et, selon ce que j'ai lu de l'opinion de M. Churchill, occupant une situation compatible avec cette position. Lorsque M. Baldwin est venu au Canada, je l'ai questionné au sujet de la situation des conseillers privés en Angleterre. Il m'a répondu que selon lui il n'y a pas de poste, dont on doive choisir les titulaires avec plus de soin que ceux de conseillers privés, et qu'ils perdraient tout prestige si l'on croyait que l'octroi de l'une des fonctions entraîne celui de l'autre.

Ce n'est pas parce que je n'apprécie pas les qualités éminentes des hauts commissaires, que j'hésite à faire pour l'un ce que je ne